

**REUNION DE CHANTIER n° 4 du 4 Mars 2009  
(déconstruction du site CMMP)**

**Nouvelles découvertes** lors des recherches complémentaires effectuées du 16 au 20 Février :

1. L'amiante se met en suspension dans l'air dès qu'un visiteur pénètre dans le site. Le capteur qui a suivi les « diagnostiqueurs » a enregistré 8 fibres par litre d'air dans l'atmosphère (soit au dessus de la norme officielle de 5 fibres par litre d'air, norme contestée depuis longtemps par l'association). Il s'agit de crocidolite (amiante bleu le plus toxique)
2. De nouveaux sacs d'amiante ont été repérés entre les murs du CMMP et celui du cimetière (crocidolite)
3. **Plus grave** : des touffes de crocidolite se sont échappées du toit détérioré de l'ancien logement du gardien et jonchaient le sol du trottoir rue de Mitry (photos page 2). Le trottoir a été immédiatement nettoyé, la circulation interrompue durant l'opération et la brèche colmatée. Depuis des années, les associations signalaient la détérioration de cette planche pourrie longeant le toit. Le maître d'œuvre envisage un aménagement de la circulation pour éloigner de cette zone les passants

Les « diagnostiqueurs » qui sont intervenus ont déclaré que les équipements EPI qui leur ont été fournis étaient pleinement justifiés. Désormais, plus aucune personne ne doit pénétrer sur ce site sans EPI (Equipement de Protection Individuelle), combinaison, capuche et masque MP3.

Ces évènements confirment une fois de plus qu'il y a bien de l'amiante partout sur le site et le bien fondé de la demande des associations dès 2004 : **la construction d'une enveloppe étanche extérieure autour des bâtiments** comme meure de protection « conservatoire » et pour le chantier de désamiantage-déconstruction.

D'autres résultats sont attendus prochainement concernant le sol et les bâtiments sur :

- Le diagnostic plomb
- les prélèvements complémentaires amiante
- les analyses sur la radio-activité



« Touffes » trouvées à la verticale de l'ouverture constatée ci-dessous



Ouverture constatée dans le comble bâtiment C2 coté rue de Mitry